

QUESTIONS

STATUT	Je ne réside pas à Lac Sergent	4
	Résident permanent à Lac Sergent non riverain	19
	Résident permanent à Lac Sergent riverain	56
	Résident saisonnier à Lac Sergent non riverain	6
	Résident saisonnier à Lac Sergent riverain	47
	non défini	2

Possédez-vous plus d'une embarcation motorisée?	oui	53
	non	65
	pas réponse	16

sur le lac Sergent?	Bateau hors bord	1
	Bateau hors-bord; Bateau inboard; Hors bord à balast	1
	Bateau inboard	6
	Bateau inboard; Motomarine	5
	Chaloupe motorisée; Ponton	1
	Embarcation non-motorisée	24
	Embarcation non-motorisée ; Bateau hors bord	2
	Embarcation non-motorisée; Bateau hors bord; Ponton	1
	Embarcation non-motorisée; Bateau inboard	14
	Embarcation non-motorisée; Bateau inboard; Motomarine	3
	Embarcation non-motorisée; Bateau inboard; Ponton	1
	Embarcation non-motorisée; Chaloupe motorisée	6
	Embarcation non-motorisée; Chaloupe motorisée; Bateau hors bord	1
	Embarcation non-motorisée; Chaloupe motorisée; Bateau inboard	2
	Embarcation non-motorisée; Chaloupe motorisée; Ponton	4
	Embarcation non-motorisée; Hors bord à balast	1
	Embarcation non-motorisée ; Hors bord à balast ; Motomarine	1
	Embarcation non-motorisée ; Hors bord à balast; Ponton	1
	Embarcation non-motorisée ; Hors bord à balast	1
	Embarcation non-motorisée ; Motomarine	2
	Embarcation non-motorisée ; Motomarine; Ponton	3
	Embarcation non-motorisée ; Ponton	12
	Hors bord à balast	5
	Motomarine	2
	Motomarine; Ponton	3
	Ponton	15
	vide	16

Utilisez-vous l'une ou plusieurs de ces embarcations pour faire des sports tractés	oui	50
	non	68
	vide	16

SOMMAIRE
134 répondants

3%	Résidents riverains	77%
97%	Résidents non-riverains	20%
77%	Non résidents de Lac-Sergent	3%

40%	Considèrent que la navigation sur le Lac-Sergent présente des risques	59%
-----	---	-----

49%		
12%		

RÉPONDANTS

Possèdent plus d'une embarcation motorisée	49%
Pratiquent Sports tractés	37%

SÉCURITÉ

Principaux risques identifiés	
vitesse près des rives	33%
manœuvres des motomarines	41%
inattention des pilotes d'embarcation lors de la pratique des sports tractés	47%

ACCÈS AU LAC

Considère que la ville devrait permettre l'accès aux pêcheurs avec embarcations de moins de 10 HP	49%
Interdire accès aux non-résidents	87%

Utilisation de la rampe de mise à l'eau plus d'une fois	12%
---	-----

RESTRICTIONS

Favorables aux bouées et limitation de la vitesse à 30m des rives	98%
---	-----

Favorable à la limitation du nombre d'embarcations sur le lac	65%
---	-----

Favorables aux restrictions pour les embarcations à balast	89%
--	-----

QUESTIONS

Considérez-vous comme sécuritaire la navigation sur le lac Sergent?	oui	55	41%
	passablement	51	38%
	non	28	21%
Lors de la dernière année, avez-vous constaté certains incidents qui auraient pu causer ou résulter en un accident de navigation ou constituer une nuisance?	oui	80	60%
	non	54	40%
Dans l'affirmative, cochez le(s) type(s) d'incident(s) que vous avez noté(s):	Manoeuvre des motomarines à moins de 50 m des rives	6	
	Manœuvre trop près des rives	2	
	Manœuvre trop près des rives; Aucune réduction vitesse dans la zone des rives	2	
	Manœuvre trop près des rives; Nuisance par le bruit, le jour comme la nuit	1	
	Manoeuvre des motomarines à moins de 50 m des rives & sport tracté inattention	3	
	Manoeuvre des motomarines & sport tracté inattention & bruits	2	
	Vitesse excessive près de d'autres embarcations	2	
	Manoeuvre des motomarines & sport tracté inattention & bruits & vitesse excessive	36	
	Vitesse excessive près de d'autres embarcations & rives	5	
	Vitesse excessive près de d'autres embarcations & rives & bruits	3	
	Vitesse excessive près de d'autres embarcations & rives & bruits & inattention	6	
	Vitesse excessive près de d'autres embarcations & rives & inattention	10	
	Vitesse excessive près de d'autres embarcations & inattention	2	
vide	54		
Est-ce que la Ville devrait faciliter l'accès aux pêcheurs ayant des embarcations de moins de 10 H.P. ?	non	69	51%
	oui avant 10 hre	31	23%
	oui en tout temps	32	24%
	vide	2	1%
Pensez-vous que la Ville devrait interdire la présence de toute embarcation motorisée qui n'appartient pas à un propriétaire de Lac-Sergent sur le plan d'eau?	oui	117	87%
	non	15	11%
	vide	2	1%
Êtes-vous favorable à limiter l'utilisation des embarcations à ballast (type wakeboat) à plus de 100 m des rives dans le secteur dont le fond marin est de plus de 4 m et qui est situé dans la partie nord du lac ? (Il s'agit de la zone bleue apparaissant sur la carte de bathymétrie)	oui	119	89%
	non	13	10%
	vide	2	1%

QUESTIONS

Combien de fois par année (environ) devez-vous utiliser la rampe d'accès pour entrer et sortir du lac Sergent?	entrée-sortie	46	11%
	3 à 6	11	
	plus de 6	2	
Connaissez-vous le code d'éthique des navigateurs du lac Sergent?	oui	121	90%
	non	13	10%
Êtes-vous favorable à l'installation de bouées (actuelles bouées rouges) afin de délimiter la zone de 30 m des rives et des herbiers du myriophylle à épi et qu'à l'intérieur de celle-ci les embarcations devront respecter une limitation de vitesse de 10 km/heure?	oui	131	98%
	non	3	2%
Pensez-vous qu'il serait préférable d'interdire les embarcations à balast sur le lac?	oui	104	78%
	non	30	22%
Avec la croissance importante du nombre de motomarines et la performance accrue de ce type d'embarcation, pensez-vous que l'utilisation de celles-ci devraient être limitée, à plus de 100 m des rives, au secteur dont le fond marin est de plus de 4 m situé dans la partie nord du lac? (zone bleue apparaissant sur la carte de bathymétrie)	oui	101	75%
	non	33	25%
Pensez-vous que la Ville devrait limiter le nombre d'embarcations motorisées permises par propriété?	oui	94	70%
	non	40	30%
Considérant la superficie et la profondeur du lac Sergent, pensez-vous que la Ville devrait limiter le nombre de permis saisonniers disponibles?	oui	87	65%
	non	47	35%